

**REUNION DU CONSEIL
(Article 48 de la loi du 5 Avril 1884)**

=====
Le Conseil Municipal se réunira à la Salle Publique
Séance du jeudi 30 septembre 2021 à 19h

Affiché le 23/09/2021

Session Ordinaire

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 juin 2021

Finances

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties
- Admissions en non-valeur
- Subvention à Gironde Habitat
- Révision des tarifs des cimetières

Travaux et aménagements

- Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau
- Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energie Electrique de Gironde
- Enfouissement des réseaux rue de la Petite Forêt : convention avec le Syndicat Départemental d'Energie Electrique de Gironde

Urbanisme et environnement

- Engagement dans la démarche de labellisation Réserve Internationale de Ciels Etoilés par l'approbation des recommandations techniques en matière d'éclairage public
- Acquisition d'une partie de la parcelle BS1
- Convention de Projet Urbain Partenarial - 77 avenue de la Côte d'Argent

Politiques Publiques

- Avenant au Contrat Enfance Jeunesse
- Règlement intérieur école de musique
- Budget participatif

Administration générale

- Tableau des effectifs
- Communication d'une décision municipale prise dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales